

## 2 Politique

## Au terme du 1er tour des législatives dans la Nyanga

## Six ballottages à l'issue incertaine

Christian G. KOUIGA

Libreville/Gabon

**SUR** la base des résultats encore provisoires rendus publics par le président de la Commission provinciale électorale (CPE) de la Nyanga, Jean Minko, on note que 5 sièges de député, sur les 11 que compte cette province, ont été validés au premier tour.

Et sans surprise, de cette moisson à mi-parcours, le PDG au pouvoir s'est adjugé quatre députés. Le cinquième étant estampillé "Les Démocrates". En effet, audacieux, le jeune Frateli Martial Fouty a réalisé un parfait coup de Jarnac (au sens originel du terme) à Mayumba (1er siège de la Basse-Banio). Réduisant ainsi, à néant les chances de la candidate du PDG Aubierge-Sylvine Ngoma.

Les batailles s'annoncent donc à fleurets mouchetés. Notamment dans la commune de Tchibanga où, au premier arrondissement, Jean-Pierre Douckaga (LD) a failli de peu pour franchir le premier essai. Face à Mme Éliane Ndombi Moussavou épouse Boucalt, député sortante. Dans ce siège, les candidats de RV Jean-Marc Moun-



Jean-Pierre Douckaga (LD) 1er siège Tchibanga.



Pierre Nzaou Nziengui (PDG), 2e siège Tchibanga.



Emmanuel Idoundou (PDG), Siège unique de Mabanda.



Jonathan Ignoumba, siège unique de Mongo.



Bonaventure Nzigou Manfoumbi (FER), 2e siège Douigny, District de Mourindi.



Bruno Ben Moubamba (ACR), commune de Moabi.

dounga Bigoundou, et du CAC Guy-Roger Kombila Moundounga pourraient être les "faiseurs de roi". Mais, leurs deux scores, même associés à celui de Mme Boucalt, ne sauraient faire l'affaire. Au 2e arrondissement, le second round opposera finalement le PDG Pierre Nzaou Nziengui au candidat de "Les Démocrates" Barthélémy Moanda (Rojas). Le candidat du RHM, l'ancien ministre de l'Intérieur Clotaire-Christian Ivala (son ex-mentor) et Chrysanthe Boussamba, alias "Zidane" ancien maire de Tchibanga, du ticket PGCI-RV pourraient jouer les arbitres dans cet ultime duel.

Le parti "Les Démocrates" est également en ballottage favorable dans l'unique siège de Mongo à Moulengui-Binza. Jonathan Ignoumba, par ailleurs 5e vice-président du parti croit en sa baraka. Le poulain du PDG, Chrysanthe Mabilia caresse le même espoir. Mais c'est un certain Jean-Baptiste Kinga de l'USG qui pourrait faire l'objet des convoitises. A Mabanda (siège unique de la Doutsila), le député sortant du PDG Emmanuel Idoundou, en ballottage favorable tentera de jouer son va-tout pour rempiler. Mais le gap de 46 voix à combler par

son dauphin est mince. Et le candidat de "Les Démocrates", Jonas Ibiatsi, ancien député du coin sous la bannière du RNB, surfe sur...ce détail.

Les deux sièges de la Douigny sont également en ballottage. Au premier, dans la commune de Moabi, le PDG Hyacinthe Mamboundou Moudziegou sera face au leader de l'ACR Bruno Ben Moubamba. Ils pourraient faire les yeux doux à Michelle Mbadinga (LD) et à l'indépendant Judicaël Moudjiedji pour s'affranchir. Le duel s'annonce tout aussi épique au 2e siège - Canton Migamba-Yara et District de Mourindi - où Herménégile Bussa-Bussambe (PDG) tentera de "briser" le FER Bonaventure Nzigou Manfoumbi. Dans ce siège, deux indépendants, Camille Ismaël Borobo Manfoumbi et Emmanuel Mouloungui pourraient les départager.

Un second tour pour six ballottages qui annoncent déjà, à ce qui se voit, des belles empoignades en perspective, et dont l'issue reste incertaine. Au premier tour, pour le compte du PDG, seuls Alexis Boutamba Mbina, Ferdinand Mbadinga Mombo, Angélique Ngoma et Edgard-Anicet Mboumbou ont pu sortir la tête de l'eau.

## Entretien avec la présidente de la Commission provinciale du CGE Haut-Ogooué

## Jacqueline Lekogo : "Le bilan de ce premier tour est largement positif"

Propos recueillis par Stéphane MASSASSA

Franceville/Gabon

**L'union.** Madame la présidente, quel regard portez-vous sur le premier tour de ce double scrutin dont vous avez dirigé l'organisation dans la province du Haut-Ogooué ?

**Jacqueline Lekogo :** Je vous remercie déjà de me donner l'occasion de m'exprimer sur cette élection qui, pour le premier tour, a pris fin, pour ce qui nous concerne, mercredi dernier, avec l'annonce des résultats de l'ensemble de la province. Il faut dire que pour cette première, dans l'histoire de notre pays, c'était un pari risqué qui n'était pas gagné d'avance. Je constate que toutes les Commissions électorales départementales, communales et d'arrondissement ont accompli avec succès les tâches qui leur ont été dévolues dans le cadre de ce processus électoral. Qu'il s'agisse de la formation des membres des bureaux de vote, de l'organisation et de la sécurisation des bureaux, des opérations de vote, de l'exploitation des procès-verbaux et donc, de la centralisation des résultats, tout s'est bien passé d'un point de vue général. Au regard de ce constat, je pense que le bilan de ce premier tour est largement positif. Et chacun peut en tirer un légitime motif de fierté.

**Quatre jours, c'est le temps qu'il a fallu avant d'annoncer les résultats qui étaient attendus depuis le 8 octobre dernier. Donc deux jours en plus quand**

même. Qu'est-ce qui peut justifier ce retard ?

Je dois avouer qu'il y a eu un retard par rapport à notre calendrier de départ. Cependant, nous ne sommes pas en retard par rapport à certaines provinces. Nous avons dû décaler l'annonce des résultats de la province au 10 octobre au lieu du 8 octobre, en raison des retards accusés par certaines Commissions électorales dans l'acheminement de leurs procès-verbaux. Toutefois, il faudra garder à l'esprit, que nous organisons en réalité trois élections. A savoir, les législatives, les communales et les départementales. Ce qui signifie une charge de travail trois fois plus importante que si l'on organisait une seule élection. A cela, il faut ajouter le fait que plusieurs présidents dirigeaient, pour la première fois, des commissions. On peut donc comprendre qu'il leur a fallu un peu plus de temps. C'est d'ailleurs pourquoi, la Commission provinciale a dû mettre la main à la pâte pour tirer ces derniers des difficultés auxquelles ils étaient confrontés. Mais après tout, il vaut peut-être mieux prendre un peu plus de temps pour bien faire les choses, plutôt que de se précipiter et rendre un travail bâclé.

**Qu'est-ce qui peut expliquer que la Commission départementale de la Mpassa, basée à Franceville, soit la dernière à faire parvenir ses résultats (trois jours après le vote) ? Tout comme celle du premier arrondissement de Moanda, située à quelques minutes du chef-lieu de la province ?**

Effectivement, le département de la Mpassa a accusé un grand retard dans la transmission des procès-verbaux. Mais en



La présidente de la Commission provinciale du CGE dans le Haut-Ogooué, Mme Jacqueline Lékoogo.

réalité, que s'est-il passé ? Je me suis entretenue avec le responsable de la commission concernée mardi. Il faut dire que le département de la Mpassa est le plus grand de la province avec, au total, soixante-quatorze (74) bureaux de vote. Le président étant occupé à faire autre chose, ceux qui ont été chargés de rentrer avec les urnes (les scrutateurs de l'opposition et de la majorité), les ont mélangées. On peut donc comprendre qu'il leur a fallu du temps en plus, pour pouvoir se retrouver dans cette paperasse. Quant à la Commission du premier arrondissement de la commune de Moanda, elle s'est simplement trompée dans un premier calcul qui ne lui a pas permis de se retrouver à temps. C'est pourquoi, là aussi, nous avons dû mettre la main à la pâte pour la tirer d'affaire.

**Madame la présidente, dans le département de Djouori-Agnili (Bongoville), des candidats ont démissionné la veille de l'élection en dénonçant, je cite : "une certaine magouille" de la part de la Commission électorale dans ce département, en faveur des candidats du parti au pouvoir. Pouvez-vous nous en dire plus ?**

Quand ces faits se déroulent, je me trouve à Libreville, où je suis allée récupérer des documents électoraux. C'est dès mon retour au siège de la Commission provinciale que les vice-présidents de la majorité et de l'opposition me font état de quelques petits problèmes au niveau du département de Djouori-Agnili (Bongoville). Nous étions à deux jours du scrutin. La veille de l'élection, nous avons reçu au siège de la Commission provinciale, trois personnes qui sont venues nous déposer des lettres de démission. A cette occasion, nous leur avons dit qu'il n'était plus possible pour eux de se retirer de la course, et que leurs bulletins devaient de ce fait, se retrouver dans les bureaux de vote le lendemain. D'où la présence desdits bulletins, le jour du scrutin. Par rapport aux faits mêmes, je dois avouer que je n'ai jamais reçu un support écrit du président de la Commission départementale de Djouori-Agnili suite à ce qui s'est réellement passé. Cependant, on m'a laissé entendre que les bulletins des candidats PDG (aux législatives et locales) avaient été emportés par des bandits, du moins, des personnes inconnues. J'ai de suite saisi ma hiérarchie pour l'en informer, afin de remédier à cette situation. Ceci dit, n'ayant reçu aucun support écrit, je ne peux vous dire ce qui s'est réellement passé à Bongoville.